

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>er</sup> juillet 2024**

**Objet : PROTOCOLE TRANSACTIONNEL**

*Rapporteur : Monsieur Stéphane GRASSET*

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>  25-06-2024	L'an deux mille vingt-quatre, Le 1 <sup>ER</sup> juillet à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>  25-06-2024	<b>Présents :</b> M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, Madame Pierrette MAZERY, M. Stéphane TOUVET, Mme Elisabeth VERLY, M. Dejan STANKOVIC, M. Hervé WIOLAND, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Christian GASQ, Monsieur Bruno GUILLON, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA, Mme Véronique HUYNH.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  EN EXERCICE : 29  PRESENTS : 23  VOTANTS : 22	<b>Excusés représentés :</b> Madame Annie SAINCILY donne pouvoir à Madame Elisabeth VERLY Madame Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Lorraine WEISS donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Madame Véronique HUYNH Monsieur Frank MARQUET donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY
<b>DATE DE LA PUBLICATION</b>  03-07-2024	<b>Absents :</b>

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20240704-2024-07-01-14-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

## **2024-07-01/14 PROTOCOLE TRANSACTIONNEL**

Vu les articles 2044 et suivants du Code civil et notamment l'article 2052,

Vu la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits (circulaire PRMX 1109903C publiée au JORF n°0083 du 8 avril 2011 page 6248),

Considérant l'engagement de la commune et de l'agent à renoncer à toute instance et action l'un envers l'autre,

Considérant le courrier de licenciement adressé à l'agent en date du 14 juin 2024,

Considérant le protocole transactionnel à signer entre la commune de Buc et l'agent,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur Stéphane GRASSET

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A LA MAJORITE DES VOTANTS (18 voix pour)**

**Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY, Mme Frédérique SARRAU, M. Frank MARQUET, votant contre.**

**Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Lorraine WEISS, Mme Catherine LE DANTEC, M. Stéphane VIELLE, s'abstenant.**

Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel entre la commune et cet agent pour le montant de 37.220€ à titre d'indemnité transactionnelle globale forfaitaire et définitive résultant des concessions réciproques qui s'ajoute à l'indemnité légale de licenciement de 1308,18€.

Dit que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

### **EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Visa de la Préfecture le : 04-07-2024  
Rendu exécutoire le : 04-07-2024

La Secrétaire de séance

Mme Elisabeth MORELLI

*Morelli*



Buc, le 03/07/2024

Le Maire  
Stéphane GRASSET

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20240704-2024-07-01-14-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

# Acte à classer

2024-07-01-14

1 En préparation      2 Pour signature      3 Prêt à transmettre      4 En attente retour  
Préfecture      5 > AR reçu <      6 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-07-04T19-41-49.02 ( MI254117621 )

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20240704-2024-07-01-14-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Protocole transactionnel

Date de décision : 04/07/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.2. Personnel contractuel

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-07-01-14 Protocole transactionnel.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/07/24 à 16:43

Par [BOURAHLA Samira](#)

Demande de signature

Date 04/07/24 à 16:43

Par [BOURAHLA Samira](#)

Signé

Date 04/07/24 à 19:41

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 04/07/24 à 19:41

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 04/07/24 à 19:51

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** jeudi 4 juillet 2024 19:52  
**À:** dgs-fast  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-07-01-14

## **':: Notification FAST :**

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-07-01-14, télétransmis par Stéphane GRASSET.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20240704-2024-07-01-14-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 2024-07-01-14

Objet : Protocole transactionnel

Date de décision : 04/07/2024

Date de transmission : 04/07/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique / 4.2. Personnel contractuel

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>